



# ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

## PROCÈS-VERBAL N° 34

DEUXIÈME SESSION, TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

DIX HEURES

L'Assemblée convient de suspendre l'application du paragraphe 23(4) du *Règlement* portant sur le report d'un vote consigné à la prochaine heure réservée aux affaires émanant des députés.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M<sup>me</sup> MITCHELSON voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 206 — *Loi modifiant la Loi sur la Société d'assurance publique du Manitoba/The Manitoba Public Insurance Corporation Amendment Act*.

Le débat se poursuit.

MM. LOEWEN, PENNER, MAGUIRE et EICHLER interviennent. M. REIMER exerce son droit de parole jusqu'à 11 heures. Il conserve, pour la reprise du débat, le droit de parole pour lui-même et, avec le consentement de l'Assemblée, pour M<sup>me</sup> BRICK.

L'Assemblée reprend le débat sur la proposition de M. ROCAN :

Proposition n° 1 : Journée de sensibilisation à l'agriculture

Attendu :

que l'agriculture est l'une des cinq industries les plus importantes du Manitoba, puisqu'elle correspond chaque année à environ 10 p. 100 du produit intérieur brut provincial et que près d'un emploi sur onze au Manitoba est tributaire de la production agricole;

que, pour chaque dollar de revenu agricole net généré au Manitoba, près de deux dollars sont générés au sein de l'économie globale de la province;

qu'il serait utile, autant pour le secteur de l'agriculture du Manitoba que pour les consommateurs, que le public comprenne mieux en quoi consiste les activités de l'industrie agricole, notamment le rôle que celle-ci joue au niveau des ressources vivrières saines et abordables et son importante contribution aux économies locales, provinciale et nationale;

qu'un certain nombre de gouvernements et de groupes agricoles nationaux ont déployé des efforts pour faire connaître l'industrie agricole au public par le biais d'une série de programmes, notamment Agriculture dans la classe, la Journée agricole portes ouvertes, les festivals agricoles, les programmes de partenariats stratégiques et les programmes des ambassadeurs agricoles;

que, pendant près de 30 ans, l'Agriculture Council of America a aidé à organiser la journée nationale de l'agriculture en vue de sensibiliser les Américains à l'agriculture et de mieux leur faire connaître cette industrie, de sorte que chaque Américain puisse mieux comprendre le mode de production des produits alimentaires et des produits fibreux,

il est proposé :

que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à envisager de s'associer avec des producteurs agricoles, des organisations agricoles, des firmes agro-alimentaires, des établissements d'enseignement et des organismes gouvernementaux en vue d'élaborer des programmes visant à sensibiliser le public au secteur agricole manitobain et à mieux lui en faire saisir l'importance;

que l'Assemblée exhorte le gouvernement provincial à envisager de désigner le premier jour du printemps comme Journée de sensibilisation à l'agriculture manitobaine, reconnaissant ainsi le rôle essentiel joué par les producteurs agricoles non seulement comme fournisseurs de produits alimentaires sains et abordables, mais également comme moteur de l'économie provinciale.

Le débat se poursuit.

M. EICHLER, M. le *ministre* STRUTHERS, M<sup>mes</sup> TAILLIEU et BRICK ainsi que M. LAMOUREUX interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

---

## TREIZE HEURES TRENTE

Présentation de pétitions :

M. LAMOUREUX — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que cette dernière envisage de reconnaître le besoin de siéger pendant un minimum de 80 jours au cours d'une année civile. (J. Capulong, J. Hohne et P. Sarinas)

M<sup>me</sup> BRICK — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que celle-ci remplace la *Loi sur la Fondation dénommée « The Winnipeg Foundation »*. (R. Scott, G. Hanson et R. L. Frost)

M. MURRAY — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le premier ministre envisage de renoncer à son projet d'obliger les sociétés qui participeront à l'expansion du canal de dérivation de la rivière Rouge de faire appel à du personnel syndiqué et d'amorcer un dialogue avec les représentants des entreprises, du secteur de la construction et des milieux syndicaux afin que les sociétés et le personnel ayant les compétences nécessaires puissent présenter des soumissions ou prendre part aux travaux d'expansion, sans qu'il soit tenu compte de la syndicalisation. (W. Rooke, E. Blandford, S. Stetski et autres)

M. EICHLER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre des Transports et des Services gouvernementaux envisage de faire asphalté la route 227 à partir de l'intersection des routes 248 et 227 jusqu'à la route 16 (route Yellow Head), et afin que le premier ministre du Manitoba envisage d'apporter son soutien à ce projet pour garantir la sécurité des Manitobains et de tous les Canadiens qui voyagent sur les routes manitobaines. (R. Tully, L. Tully, E. Tully et autres)

M. GOERTZEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le premier ministre envisage de renoncer à son projet d'obliger les sociétés qui participeront à l'expansion du canal de dérivation de la rivière Rouge de faire appel à du personnel syndiqué et d'amorcer un dialogue avec les représentants des entreprises, du secteur de la construction et des milieux syndicaux afin que les sociétés et le personnel ayant les compétences nécessaires puissent présenter des soumissions ou prendre part aux travaux d'expansion, sans qu'il soit tenu compte de la syndicalisation. (L. Bartel, E. Peters, T. Esau et autres)

M<sup>me</sup> DRIEDGER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de la Santé veille à ce que les mesures qu'il adopte pour tenter d'équilibrer le budget de son ministère ne compromettent pas la santé et le bien-être des personnes âgées et des autres Manitobains vulnérables atteints de la maladie d'Alzheimer, qu'il envisage de revenir sur sa décision de ne pas permettre à certains résidents de foyers de soins personnels ayant cette maladie débilitante d'avoir accès à certains médicaments et qu'il envisage aussi de mettre en œuvre une politique provinciale concernant cette maladie. (L. Berscheid, J. Taylor, P. Kowlessar et autres)

---

M. le *ministre* SMITH dépose les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2004-2005 — Industrie, Développement économique et Mines.  
(Document parlementaire n° 53)

---

M. le *ministre* STRUTHERS dépose les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2004-2005 — Fonds des innovations de développement durable.  
(Document parlementaire n° 54)

---

M. SMITH, *ministre de l'Industrie, du Développement économique et des Mines*, fait une déclaration au sujet de la Semaine provinciale du développement minier qui se déroule du 7 au 13 mai 2004.

M. EICHLER et, avec le consentement de l'Assemblée, M. GERRARD font des observations sur la déclaration.

---

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, M<sup>mes</sup> BRICK, ROWAT, OSWALD et TAILLIEU ainsi que M. REID font des déclarations de député.

---

**Jeudi 6 mai 2004**

---

L'Assemblée se forme en Comité des subsides. Elle interrompt ses travaux en comité à 17 h 30 et convient de les poursuivre le vendredi le 7 mai 2004 à 10 heures.

---

La séance est levée à 12 h 31 le vendredi 7 mai 2004, et l'Assemblée ajourne ses travaux à lundi prochain, 13 h 30.

Le président,

George Hickes